# 4 ACTIONS POUR 0 DÉCHET DANS VOTRE JARDIN !

Mis en ligne le 26 mai 2022

Des gestes simples, un guide, des outils, des aides, et hop', réaliser un jardin zéro déchet c'est possible. La CCEG met en place 4 actions pour vous accompagner dans cette démarche aussi simple que naturelle !

## Formations Compostage & Paillage

Qu'il s'agisse des épluchures de légumes, des restes de repas ou de feuilles mortes, ces déchets dits organiques peuvent être valorisés grâce au compostage. Cela permet aussi de réduire jusqu'à 1/3 de votre poubelle !
La CCEG propose une formation d'1 heure et les participants peuvent ensuite repartir avec un composteur en bois de 400 L à 20 €.
Retrouvez le formulaire d'inscription sur www.cceg.fr

## Aide à l'achat d'un Kit Mulching

Lassé d'aller en déchèterie vous débarrasser de vos tontes le week-end ? Passez au mulching ! Il permet de tondre très finement sans avoir besoin de ramasser, les brins d'herbe se dégradent plus vite sans étouffer la pelouse et fournissent un engrais naturel.
Jusqu'à 30 € de réduction sur l'achat d'un kit mulching, auprès de magasins partenaires, ne tardez plus, le formulaire est en ligne sur le site www.cceg.fr

## Le guide Mon Jardin Zéro Déchet

Les idées pour atteindre le zéro déchet sont nombreuses dans le jardin, la valorisation des déchets verts, mais aussi l'aménagement de son terrain, l'intérêt des haies séparatives, les espaces engazonnés, les végétaux, etc.
Retrouvez toutes les astuces à mettre en œuvre par tous les jardiniers, des plus aguerris aux débutants, dans le Guide « Mon jardin Zéro Déchet » sur le site www.cceg.fr

## Location de broyeurs à végétaux

Désormais, réduire, c'est le mot d'ordre pour la planète, et c'est ce que vous permet le broyeur à végétaux pour vos branches de haies, arbres et arbustes fraîchement taillées. Le broyat peut être utilisé en paillage au jardin.
Pour bénéficier de la location d'un broyeur à végétaux à moitié prix auprès de loueurs partenaires, là aussi, le formulaire à renseigner est en ligne sur le site www.cceg.fr

RETOUR À LA LISTE

**Mairie d'Héric**
2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

02 40 57 96 10

CONTACTEZ-NOUS

## Horaires :

**Lundi - Mercredi - Vendredi**
9h-12h30 / 14h-17h30
**Mardi et Jeudi**
9h-12h30
**Samedi**
9h30-12h00